

P.4 Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles

P.8 L'Aire de jeux de la Potinière a été totalement refaite P.24 Hommage à Guy Lagorce, écrivain et journaliste



Tirage à 17 000 exemplaires • Directeur de la publication: Julien Dubois • Rédaction: Direction de la communication, Cabinet du Maire • Création: RC2C • Mise en page Service Communication de la Ville de Dax • Photo de couverture: Clément Garby • Impression: Imprimerie Laplante • Dépôt légal à parution • La Ville de Dax a choisi une communication éco-responsable • Ce document a été imprimé avec des encres végétales sur du papier PEFC, certifié éco-label européen par une imprimerie « Imprim'vert », certifiée PEFC.







é lito 3



« Les routes, les jeunes, les associations »

Julien DUBOIS Maire de Dax Président du Grand Dax

Les travaux sur le Vieux Pont sont l'occasion de revenir sur l'important effort entrepris sur la rénovation des routes et trottoirs de Dax où tant de retard avait été pris. Cette action, engagée dès le début du mandat, se poursuivra chaque année, jusqu'en 2026.

Le centre-ville est naturellement l'une des opérations visible de ce programme. La voirie y est refaite mais pas que... puisque nous vous présentons, dans ce numéro, les actions qui vont être menées pour améliorer l'habitat dans notre centre historique.

L'aire de jeux de la Potinière vient d'être entièrement refaite à neuf. Elle permet désormais aux familles de bénéficier d'un équipement agréable et sécurisé, dans un environnement verdoyant, en plein cœur de ville.

La municipalité amplifie son effort dans les écoles maternelles et élémentaires. Au delà des travaux sur les bâtiments, de multiples actions sont conduites au profit des enfants scolarisés dans nos écoles, tant dans le domaine sportif, que culturel, environnemental ou civique. Notre commune vient également de s'engager dans une démarche vertueuse de lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'important succès du Forum des associations traduit toute l'appétence de nos concitoyens pour le tissu associatif local : pour chacun des bénévoles investi au quotidien, ce succès est la plus belle reconnaissance qui soit.



C'est d'actu) P. 4 à 9

Le dossier) P. 10 à 13

Retour en images) P. 14 à 17 Éco et commerces) P. 18

Seniors) P. 19 Culture > P. 20 **Le jour où...**) P. 22 Hommage) P. 24

Pratique et État civil) P. 25 Tribunes dacquoises) P. 26



RENTRÉE SCOLAIRE

Dax lutte contre le gaspillage alimentaire

La Ville s'est engagée dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire dans 4 restaurants scolaires des écoles de Dax.

u 1er trimestre 2023, quatre écoles de Dax ont été sélectionnées pour participer à une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire. Les cheffes d'équipe de trois écoles élémentaires (Sully, Lucie Aubrac, Robert Badinter) et de la maternelle Léon Gischia ont ainsi participé à deux jours de formation organisés par le Conseil Départemental des Landes, accompagnés de la diététicienne et du responsable de l'assurance culinaire de l'Unité Centrale de Restauration qui prépare les repas des écoles de la ville. Cette formation avait pour objectif de les sensibiliser aux enjeux économiques, sociaux et écologiques de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de leur communiquer des données chiffrées et une méthode d'auto-diagnostic de gaspillage.

Des axes d'amélioration

Pendant une semaine, les agents ont donc pesé les aliments non consommés par les enfants et les restes des assiettes. Ce diagnostic a permis de déterminer des axes d'amélioration. Les cheffes d'équipe, qui connaissent les habitudes alimentaires des enfants, participent désormais à l'élaboration des menus avec la diététicienne.



Le rééquilibrage des grammages des légumes dans les restaurants élémentaires et le reconditionnement des desserts à base de lait (semoule ou riz au lait) dans des saladiers collectifs et non en barquettes individuelles font également partie des mesures adoptées.

Pour l'année 2023-2024, la Ville poursuit les actions : réalisation d'un nouveau diagnostic en novembre, d'une enquête de satisfaction auprès des élèves en élémentaire en décembre. Une éducation des enfants au goût sera également menée, notamment avec des animations autour de la découverte et la dégustation de fruits et légumes lors de la semaine dédiée du 9 au 13 octobre.





Travaux dans les écoles

300 000 euros sont consacrés cette année aux travaux d'entretien des écoles. Peinture extérieure des façades de la maternelle Badinter, toiture avec remplacement des puits de jour des coursives et de skydômes à l'élémentaire Badinter, changement du sol du réfectoire pour la protection contre le bruit à l'école Sully, peinture du restaurant scolaire, changement du sol du réfectoire pour la protection contre le bruit à l'école élémentaire Lucie Aubrac et peinture du circuit vélo à la maternelle Saint-Exupéry, ont été réalisés cet été. En début d'année scolaire, des travaux de réfection de la salle de motricité de la maternelle Saint-Exupéry vont également être entrepris.

c'est D'actu

ÉCOLE

Des actions complémentaires

La Ville met en œuvre tout au long de l'année des actions qui se construisent en complémentarité des temps scolaires et périscolaires.

Éducation à la culture

L'éducation artistique et culturelle est un axe fort d'intervention de la Ville. Plus de 20 projets sont ainsi proposés à tous les élèves par les structures municipales (Atrium, conservatoire de musique et de danse, école d'arts plastiques, bibliothèque-ludothèque, musée de Borda) et des associations culturelles partenaires. Cette année, un parcours a été imaginé autour de l'art abstrait, qui comprend un spectacle à l'Atrium, des visites des expositions du musée de Borda et de la galerie d'arts, des ateliers de pratique artistique avec un professeur d'arts plastiques. D'autres actions se poursuivent comme « l'école chantante et dansante » et Inclassicable avec le conservatoire, les visites commentées et ateliers pédagogiques au musée de Borda.

La bibl[iludo]thèque fait aussi vivre toute l'année le livre, la lecture et le jeu et assure près d'une centaine d'accueils de classes de septembre à juin, soit 3000 entrées par an. Elle permet également aux classes participantes de s'engager dans une démarche d'écriture, d'apprentissage de la lecture à voix haute ou d'illustration.

Nature et environnement

A la Maison de la Barthe ou à l'école de la nature, des actions d'éducation à l'environnement sont proposées aux classes élémentaires. Il s'agit

de faire découvrir aux enfants notre patrimoine naturel et les enjeux de sa préservation, par des approches allant du jardinage aux méthodes scientifiques d'inventaires naturalistes. En 2023-2024, le projet de gestion d'une parcelle forestière de 4 hectares au bois de Boulogne, par une classe de l'école élémentaire Badinter, se poursuit avec notamment sa participation à la rencontre des forêts pédagogiques du massif des Landes de Gascogne le 10 octobre à Mimizan.

Éducation sportive

La Ville de Dax met à disposition ses installations sportives et ses éducateurs pour la pratique d'activités (athlétisme, gym, rugby, pelote basque, tennis, cyclo, badminton, escrime, golf, escalade, sports collectifs). Des créneaux sont également ouverts à Aquae pour la piscine encadrée par les MNS du Grand Dax. Par ailleurs, le 21 juin 2024, les classes de CM2 seront invitées à découvrir les pratiques olympiques au stade Colette Besson.

Sécurité routière

Une formation à la sécurité routière est proposée aux élèves de CM2 par la Police Municipale. Sur la piste de sécurité routière, chaque enfant apprend et s'engage à partager la route avec les autres et à mettre en pratique



PAROLE D'ÉLUE

Marie-Constance LOUBÈRE BERTHELON, Adjointe au Maire chargée de l'Education



« La Ville s'engage au côté des parents, pour offrir à chaque écolier, des établissements et des moyens de qualité indispensables à leur réussite scolaire. »

Équipement numérique

En fin d'année scolaire 2022-2023, les écoles élémentaires ont été équipées de classe numérique mobile avec un ordinateur portable et des tablettes. Ce dispositif vient compléter les équipements informatiques (ordinateurs, vidéo-projecteurs, tableaux numériques interactifs, logiciels éducatifs,...).

Pour la rentrée 2023, la Ville a installé une solution de filtrage internet plus performante pour renforcer la protection des élèves.

1254

élèves sont accueillis pour l'année scolaire 2023-2024, dans les 52,5 classes des 10 écoles maternelles et élémentaires publiques de Dax. Un chiffre en hausse de 1,54 % par rapport à septembre 2022.

PROTECTION CRUES

Travaux digue de l'Estey

es travaux de mise aux normes et de renforcement de la digue de l'Estey ont démarré fin septembre par le débroussaillage, l'abattage et le dessouchage des arbres sur le talus et le traitement des espèces invasives. La seconde phase du chantier se poursuivra fin octobre avec la réalisation de travaux plus importants de protection de la digue, qui consistent notamment en la mise en place du rideau de palplanches, plaque d'acier enfoncée profondément dans le sol. Le chantier devrait s'achever en décembre prochain.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Mise en place d'une Servitude d'Utilité Publique

ans le cadre de la GEMAPI et de la gestion du système d'endiguement de Dax, le Grand Dax doit assurer la maîtrise foncière des ouvrages, afin de pouvoir assurer en tout temps la surveillance, l'entretien et la réalisation de travaux si nécessaire. Une Servitude d'Utilité Publique doit donc être mise en place.

L'enquête publique pour la mise en place de cette servitude le long des 12,7 km de digues sur le territoire du Grand Dax, aura lieu du 9 octobre au 13 novembre à la mairie de Dax.

+ d'infos sur dax.fr

CENTRE-VILLE

Aménagement de la rue Neuve

es travaux de rénovation de la rue Neuve ont débuté le 21 août dernier par le raccordement avec les nouveaux réseaux d'eaux de la rue des Carmes, nouvellement achevée, côté cours de Verdun. Ils se poursuivent par la réfection des réseaux humides (eaux usées, pluviales et potable) qui ont débuté fin septembre. Le chantier évolue par tronçon de 25 mètres de long et avance de 9 mètres par jour. Les travaux seront interrompus en décembre au moment des fêtes de fin d'année et reprendront en janvier 2024.



TRAVAUX

Le chantier du Vieux Pont





epuis le 21 août, le Vieux Pont est fermé à la circulation des véhicules et des piétons. Long de 126,15 mètres et large de 7,85 mètres, le Vieux Pont nécessitait d'importants travaux de sécurisation. Mené par le Conseil Départemental des Landes, le chantier en cours s'interrompra du 2 décembre au 14 janvier pour permettre aux commerçants du centre-ville de recevoir leurs clients pour les achats de fin d'année et pour les soldes.

D'ici le 1^{er} décembre, tous les réseaux humides et secs vont être refaits, ainsi que l'étanchéité de l'ouvrage et la structure de la chaussée.



16500

véhicules franchissent chaque jour le vieux pont, dont 3 % de poids lourds. **VOIRIE**

Au fil des rues

Tout au long de l'année, la Ville de Dax et le Grand Dax investissent pour améliorer les voiries détériorées sur le territoire de la commune. Cet été, plusieurs chantiers de réfection de chaussées et trottoirs ont été réalisés et ont été livrés.

Rue Jules Bastiat

Il s'agissait de la deuxième tranche de réfection de la voirie avec la réalisation des enrobés sur la chaussée et la reprise des bordures de cet axe de circulation important au quartier du Sablar.





Réfection des chaussées route du Lanot

Réfection des trottoirs rue Paul Doumer (photo) et rue Joseph Darqué





Réfection des chaussées rue de l'Aérodrome (photo) mais aussi rue de l'Industrie

CADRE DE VIE

La nouvelle Aire de jeux de la Potinière



Les petits dacquois peuvent désormais profiter de la nouvelle Aire de jeux de la Potinière, totalement rénovée en juin et juillet dernier.

déalement située sous les arbres en plein centre-ville de Dax, près des berges de l'Adour, dans un écrin de verdure, l'Aire de jeux de la Potinière était devenue vieillissante et ne répondait plus aux normes de sécurité recommandées.

La Ville de Dax a donc souhaité la rénover entièrement et proposer de nouvelles installations. Les travaux ont débuté fin mai pour s'achever à la mi-juillet.

Ce nouvel espace a, dès sa réouverture cet été, fait le bonheur des enfants et de leurs parents. Ils peuvent désormais profiter d'un site propre, sécurisé, moderne et attrayant. Les installations comprennent un portique nid d'oiseau sur le thème de la nature, deux tours « champignon », deux jeux à ressorts (la Coxy en individuel et la grenouille avec 2 places en face à face), un portique « coccinelle » qui dispose d'une place avec siège pour bébé, et un parcours cahute trois tours.

Pris en charge en totalité par la Ville de Dax, le montant global de cette opération s'est élevé à 76 536 € TTC.



2 nouvelles recrues à Dax

Deux policières ont intégré la Police municipale de Dax. Les deux recrues ont pris leurs fonction avant les fêtes et ont été mobilisées pendant l'événement. Avec cette arrivée, la Police municipale de Dax se féminise.





c'est le nombre de policiers municipaux, qui œuvrent au quotidien au maintien de l'ordre et assurent la sécurité publique à Dax.

CADRE DE VIE

Renouveler son titre d'identité

Les délais étant actuellement de 3 mois pour obtenir un rendez-vous en mairie, la Ville de Dax conseille d'anticiper au maximum le renouvellement de sa carte d'identité ou de son passeport, notamment en prévision d'un voyage à l'étranger ou d'examens à passer.

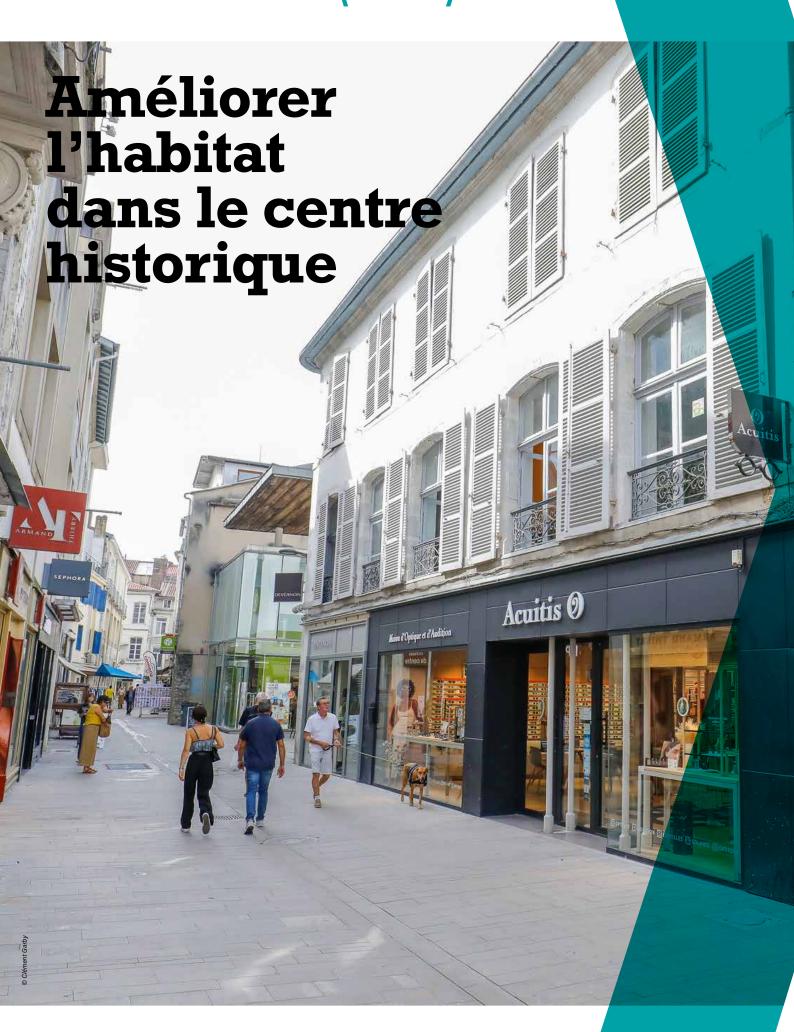


Illutration - Ville Dax - Service communication



2 À 3 MOIS





le lossier

La revitalisation du centre-ville est une des priorités municipales, pour lui redonner de la cohérence et de l'attractivité. Afin d'inciter et faciliter l'investissement privé, la Ville de Dax crée un premier périmètre de ravalement obligatoire cours de Verdun et place Thiers.

'amélioration de l'habitat dans le centre ancien de Dax est une question majeure, notamment dans le cadre du label « Ville d'art et d'histoire » et du dispositif « Action Cœur de Ville ».

Depuis les années 2000, la Ville avait mis en place un dispositif d'aide incitatif au ravalement des façades qui couvrait tout le centre-ville, la place Joffre au Sablar et l'avenue Saint-Vincent-de-Paul. 175 façades avaient été étudiées et 103 avaient pu bénéficier de l'aide à la rénovation. Certains projets sont remarquables dans leur réalisation, cependant l'impact du dispositif reste très modeste, clairsemé et l'effet d'ensemble escompté n'est pas atteint.

Toutefois, pour les investisseurs, Dax est une ville moyenne, dont l'attractivité nouvelle se confirme. Depuis deux ans, dans le cadre du projet urbain #DAX2035, la Ville de Dax a engagé un programme de rénovation des espaces publics en misant sur le confort, l'accessibilité pour tous, l'esthétique du paysage urbain. Elle s'est aussi lancée dans la mise en œuvre d'un nouveau site patrimonial remarquable, pour définir la stratégie de rénovation du centre-ville. Il s'agit à la fois de protéger les immeubles remarquables y compris les éléments patrimoniaux internes (cheminées, escaliers, moulures,...), de réduire les îlots insalubres et d'offrir des logements adaptés aux besoins actuels. La rénovation des immeubles et de leurs façades participe à cette dynamique et contribue également à améliorer l'esthétisme et l'attractivité de la cité.

Premier périmètre obligatoire

L'objectif est donc aujourd'hui d'inciter, d'accompagner et de faciliter l'investissement privé qualitatif, afin de générer une transformation positive du paysage urbain. Parallèlement, la municipalité poursuit sa mobilisation pour traiter la vacance commerciale des rez-de-chaussée et a lancé une étude pour le réaménagement du marché couvert.

Une politique plus incitative est donc conduite

PAROLE D'ÉLU



« La préservation et la réhabilitation de l'habitat du centre ancien sont au cœur de nos préoccupations. Nous incitons les propriétaires et les investisseurs à faire des projets qualitatifs et respectueux du patrimoine.»

par la Ville de Dax qui a créé un premier périmètre de ravalement obligatoire. Il concerne le cours de Verdun qui longe le Splendid Hôtel jusqu'au Vieux Pont et la place Thiers. 17 façades sont concernées. Ce périmètre obligatoire pourra être étendu dans un second temps aux rues Neuve et des Carmes. La Ville de Dax mène un accompagnement des propriétaires : information sur les aides envisageables en fonction de leur projet, fixation d'un délai raisonnable de réalisation des travaux. Le propriétaire est accompagné, conseillé et il est attendu qu'il s'engage à entreprendre la rénovation de son bien ; à défaut la ville peut engager une procédure pour le contraindre.

Les aides existantes

Ville de Dax :
aide pour la
rénovation des
façades. Calcul
selon le type de
travaux, environ
20%, plafonné
à 5 500 € par
immeuble (10 000 €
en cas d'intérêt
patrimonial et
architectural).

Agence
Nationale de
l'Habitat (ANAH),
Grand Dax,
Ville de Dax
dans le cadre
de l'OPAH-RU:
pour des travaux
de rénovation
des logements
(jusqu'à 40% des
travaux).

Action Logement:
aide sous la forme
de prêts ou de
subvention pour des
travaux intérieurs
ou extérieurs, avec
conventionnement
plafonnant les loyers
pour la location, ou
des logements en
accession sociale pour
la vente.

"Ma prime rénov", pour les propriétaires occupants, les travaux intérieurs d'économie d'énergie, avec une variation selon les ressources.

Prondation du Patrimoine: label qui permet une défiscalisation pour une restauration des immeubles dans le site patrimonial remarquable (minimum 50%).

Plusieurs aides et outils de défiscalisation sont

mobilisables pour permettre aux propriétaires d'améliorer le rapport locatif de leur bien.

Dei Malraux 2023: donne droit à une réduction d'impôt à hauteur de 22%, pour les travaux de réhabilitation.



Benoît Dubroca est conseiller en gestion de patrimoine et réalise la rénovation d'un immeuble remarquable en cœur de ville au 17 rue Saint-Vincent. Rencontre.

Pourquoi avoir choisi le centre-ville de Dax?

Je suis conseiller en gestion du patrimoine et je monte des opérations de rénovation d'habitat ancien pour des investisseurs, principalement de la région. Le patrimoine ancien a un charme unique qu'on ne retrouve pas dans le neuf, en particulier à Dax. Pour ces investisseurs, j'assure une analyse patrimoniale, leur fais des préconisations, j'étudie les types de lois qui peuvent s'appliquer aux projets et le jour où j'ai le produit qui peut convenir à leurs attentes, je prends contact avec eux. Pour cet immeuble du 17 rue Saint-Vincent, je travaille pour un seul investisseur, que j'assiste jusqu'à la livraison du bien.

En quoi consiste ce projet?

Il s'agit d'un immeuble remarquable du 18ème siècle, dont la rénovation de la façade est soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Le bâtiment conservera un local commercial en rez-de-chaussée et deux appartements seront rénovés aux étages, un T2 au premier étage et un T3 en duplex au second étage, qui seront mis en location.

Côté rénovation, nous avons dû créer un accès aux étages indépendant du commerce. A l'intérieur, nous avons conservé les cheminées, ainsi que les éléments de moulures en bois. Le chantier devrait s'achever au printemps 2024. Le futur commerce « Sud Express », quant à lui, devrait s'installer à l'automne.

Quelles sont les aides que vous avez reçues ?

Le coût global du projet s'élève à 700 000 €. Ce montant comprend l'acquisition du bien et les travaux. Il s'inscrit dans le dispositif de la loi Denormandie, qui permet de bénéficier d'une réduction d'impôt pour un investissement locatif dans un quartier ancien. Nous bénéficions également des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), d'Action Logement, du Grand Dax et de la Ville de Dax au titre de l'OPAH-RU (opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain) et de la Ville de Dax pour le ravalement des facades (10 000 €).

Avez-vous d'autres projets sur Dax ?

Tout à fait. J'ai deux autres projets en cours. Le premier situé rue du Cordon Bleu, actuellement en travaux avec quatre appartements qui seront livrés à l'automne. Le second, situé au 21 cours Foch, est en cours d'instruction. Il disposera de 4 appartements en façade, de 3 appartements en surélévation à l'arrière du bâtiment et d'un grand local commercial.

CENTRE-VILLE

Rénovation des espaces publics



La Ville de Dax poursuit sa politique de rénovation des espaces publics en centre-ville et en particulier du plateau piétonnier. Ces travaux sur la durée du mandat ont pour objectif de modifier la physionomie de l'espace public en créant un paysage urbain et une atmosphère où habitants, commerçants et chalands prendront plaisir à vivre au

quotidien.

C'est dans cet esprit qu'ont été pensées les rénovations de la place du Mirailh et des rues de Borda et du Mirailh en 2021, de la rue des Carmes qui vient de s'achever et de la rue Neuve, dont le chantier a démarré en septembre. Le projet de transformation de la place du marché couvert et de ses abords dans lequel la municipalité s'engage s'inscrit également dans ce cadre.

D'autres projets en cours sur Dax

Un certain nombre d'immeubles du centre-ville sont en projet ou en cours de rénovation. Tour d'horizon des différents programmes et de leur avancée.



L'ancien presbytère

Le groupe Maciflore,

avec le soutien de la Banque des Territoires, va redonner vie à l'ancien presbytère de Dax situé à l'angle de la rue de la Halle et de la rue de l'Évêché. Les anciens locaux vétustes vont être transformés en huit logements et un commerce en rez-dechaussée.

Anciens bureaux de la Caisse d'Épargne

Les étages du siège de la Caisse d'épargne situés rue de la Halle, ont été rénovés par la société Maciflore. Ainsi, les anciens bureaux vacants ont été transformés en 15 logements au confort contemporain dans un écrin patrimonial, de T1 à T4. L'opération a permis une réhabilitation globale du bâtiment historique, en conservant son caractère et son escalier majestueux.



Inventaire du patrimoine

La ville de Dax possède des atouts patrimoniaux incontestables, liés notamment à son histoire thermale. Aussi, afin de mieux connaître l'histoire de la cité et protéger les richesses de son patrimoine, Linda Fascianella, diplômée d'histoire de l'art, effectue un recensement de tous les édifices historiques.

• Vous souhaitez en savoir plus sur l'histoire de votre immeuble, partager des documents d'archives ou des photos anciennes qui racontent l'histoire de Dax, contactez Linda Facscianella au 05 58 56 84 10 ou par mail linda.fascianella@dax.fr

Aides et contacts

Vous avez besoin d'informations, de conseils, sur les aides possibles et les démarches à réaliser, vous souhaitez un accompagnement personnalisé pour vos projets de réhabilitation ou d'investissement immobilier dans le centre historique ?

♣ La Direction de l'urbanisme se tient à votre disposition. Vous pouvez la contacter au 05 58 56 84 11 ou par mail urbanisme@dax.fr

Diagnostic des façades cours de Verdun et place Thiers

Pendant quatre années, d'octobre 2018 à octobre 2022, Isabelle Joly, architecte du patrimoine, a été missionnée par la Ville pour réaliser un diagnostic global sur le périmètre de rénovation obligatoire du cours de Verdun et de la place Thiers.

L'objectif était de définir une cotation de l'ensemble des immeubles pour les répertorier suivant leur état de conservation et évaluer les travaux à réaliser pour chacun d'eux.

Isabelle Joly a ainsi réalisé des fiches de préconisations techniques et architecturales par façade, dans le but de déterminer les différents types de travaux à engager, conformément aux dispositions du Site Patrimonial Remarquable (SPR). L'ensemble des éléments visibles de chaque façade a été pris en compte (pierre de taille, maçonnerie, enduit, zinguerie, ferroneries, menuiseries).

L'architecte a également documenté les dégradations et leurs causes, afin de pouvoir y remédier et elle a réalisé une analyse des rez-dechaussées commerciaux de chaque immeuble.

Ces données permettront désormais à la Ville de mettre en place sa campagne obligatoire de ravalement de ce périmètre.







Retour en images



10 août

UBB - Stade Rochelais à Maurice Boyau

Le stade Maurice Boyau accueillait le 10 août dernier un match de prestige : Stade Rochelais v/s Union Bordeaux Bègles. Les internationaux, Matthieu Jalibert et Cameron Woki, en stage avec le XV de France à Capbreton, sont venus à Dax encourager leurs coéquipiers, pour le plus grand bonheur des supporters. Le match s'est achevé sur le score de 26 à 15 pour le Stade Rochelais devant plus de 5500 supporters.



2 septembre

Forum des associations

110 associations dacquoises étaient au stade Colette Besson le 2 septembre, à l'occasion du forum qui leur est dédié, pour présenter leurs activités à près de 5000 personnes. Démonstrations et initiations se sont succédées tout au long de la journée.





16 et 17 septembre

Journées du patrimoine

Le public était nombreux tout le week-end, pour découvrir le grand séminaire Notre-Dame-du-Pouy, son cloître, sa chapelle, visiter le musée de Borda, le parc du Sarrat, profiter notamment des concerts et des balades urbaines.

16 septembre

Fête le tennis

L'USD Tennis, la Ville de Dax et l'association Fête le Mur ont lancé le projet « Fête le Mur », (éducation et insertion par le sport) le 16 septembre au fronton du Gond. Suivront des séances de pratique du tennis à l'année.



30 août

Marché des producteurs de pays

Reporté en raison des fortes chaleurs, le traditionnel marché des producteurs de pays a réuni, esplanade Goussebaire-Dupin devant les halles, un public nombreux venu découvrir les différents produits locaux, les déguster et profiter de l'animation proposée par Chantal Soulu.







23 août

Réception du Maire de Logroño

Pendant la Feria, Julien Dubois, Maire et Marie-Constance Loubère Berthelon, adjointe chargée de l'Éducation, de la jeunesse et du jumelage, ont reçu Conrado Escobar La Heras, nouveau maire de Logroño, ville jumelle de Dax. Il a visité avec sa délégation la ville et a découvert les traditions festives et landaises de Dax.

Vous avez été plus de 104 000 personnes à voir le post sur les dates de la Feria 2024, plus de 1100 à le partager, le commenter et le liker.



retrouver sur Linkedin, sur Youtube et sur Instagram.









N'hésitez pas à partager vos photos avec le **#icicestdax**, elles pourront ainsi être choisies pour paraître dans un prochain numéro de Dax magazine.

CAFÉ NOIRO

Reprise d'une institution

Sa dernière formation, elle l'a faite avec le Meilleur ouvrier de France (MOF) en torréfaction, Mikaël Portannier. De quoi maîtriser toutes les subtilités de cette technique de sublimation de la graine de café. Flavia Tholon a repris les Cafés Noiro en janvier dernier avec son mari, une institution qu'elle connaît depuis ses années lycée à Borda et le souvenir des effluves sortant de la mini-boutique. Née en Alsace de parents italiens, son arrivée dans les Landes coïncide avec le mariage de sa sœur avec un militaire de la base de Dax. Après des études en alternance en action commerciale, elle grimpe tous les échelons dans la grande distribution, d'hôtesse de caisse à directrice d'enseigne ces dernières années à Linxe, « J'avais fait le tour



professionnellement et je voulais avoir ma boite, un commerce de proximité. Quand j'ai vu l'annonce, j'ai foncé ». Ici, quand on rentre, mieux vaut ne pas être pressé : 16 cafés en grains torréfiés et moulus sur place, 200 références de thés, un coin arts de la table... du goût, du conseil et du partage.

Contact: Cafés Noiro, 52, rue Neuve, 05 58 74 10 74. Instagram Cafés Noiro

SIGNIORINI TARTUFI

100% truffe



Depuis le 21 juin dans la désormais très gourmande rue de la Fontaine Chaude, un petit écrin est entièrement dédié à la truffe. Sauce aux cèpes, tartinable à l'artichaud, pâtes, crème de parmesan, miel d'acacia infusé... ici, même les vins sont parfumés à l'or noir... Au total, 150 références, du produit pur du Périgord à des spécialités à la truffe d'Alba, avec séances de dégustations. « Nous avons été très bien accompagnés par la mairie et le Grand Dax pour notre installation, cette rue de bouche était parfaite pour nous », se satisfait le Landais Jean Alberi qui a ouvert la boutique franchisée avec son associé Gilbert Bellocq.

Contact: Signorini Tartufi. 8 rue de la Fontaine Chaude. 05 35 65 95 97. Instagram et Facebook Signorini Tartufi Dax

O' BISTROT BAIGNOT

Le terroir et les îles



Ancien second au Moulin de Poustagnacq et chef au Cosy à Saint-Paul-lès-Dax, Grégory Boyer a transformé, avec sa femme et associée Virginie, la pizzeria Pinocchio en restaurant bistronomique. « C'était maintenant ou jamais! », dit cet ex-agent cuisinier dans la fonction publique. Depuis mi-juillet, dans la petite structure aux 38 couverts en salle et 12 en terrasse près du parc des Baignots, il crée des plats savoureux, entièrement faits maison avec des produits frais. Au menu cette semainelà, un gravlax de saumon vinaigrette de carottes aux agrumes, un boudin béarnais figues éclats de noisettes et réduction sangria ou un cabillaud confit aux épices douces émulsion coco citron-vert et risotto crémeux. Pas de plat signature ici : « Je varie les plaisirs. Ma carte (3 entrées, 3 plats, 2 desserts et un fromage) change toutes les 4 à 6 semaines. J'aime les produits du terroir et marier des saveurs des îles », relève celui qui a vécu un temps en Nouvelle-Calédonie.

Contact : O' Bistro Baignot.

29, avenue Eugène Milliès-Lacroix. 05 58 74 90 90. Facebook Obistrotbaignot Du lundi au samedi midi et du mercredi au samedi soir.

SEMAINE BLEUE

Une semaine d'animations pour les aînés

Du 2 au 6 octobre, la Ville de Dax propose un programme d'animations dans différents lieux de la ville, pour les seniors dacquois.

« Vieillir ensemble, une chance à cultiver ! », tel est le thème national de cette nouvelle édition de la semaine bleue, qui doit être l'occasion de promouvoir une image positive du vieillissement et des personnes âgées.

« Grâce aux liens que le Centre Communal d'Action Sociale tisse tout au long de l'année avec les différents partenaires institutionnels et associatifs, il propose pour la semaine bleue 2023 un programme d'animations riches et variées », explique Sarah Pechaudral-Dourthe, adjointe au Maire déléguée aux affaires sanitaires et sociales.

Cette édition débutera avec une comédie musicale touchante « Eh bien ! Dansons maintenant... » présentée par la Carsat Aquitaine et les MSA d'Aquitaine à l'Atrium. Ce même jour aura lieu la remise des prix du concours photos intergénérationnel, dont une sélection des meilleurs clichés sera exposée sur le parvis de la mairie jusqu'au 8 octobre. Au fil de la semaine, on retrouvera un grand jeu « remue méninges intergénérationnel au lycée de Borda, des ateliers cuisine et sophroreflexo, une séance de découverte avec un jeu de piste au jardin botanique du Sarrat, une projection ciné débat « un



jour, tu vieilliras... » au cinéma Le Grand Club et une séance enfants/grands-parents autour d'histoires à partager. La semaine se clôturera avec la marche bleue intergénérationnelle à laquelle participeront des lycéens de Borda et des élèves des écoles primaires de Dax. Elle sera suivie d'un thé dansant animé par Chantal Soulu au Bistrot des

Chênes au bois de Boulogne.

L'ensemble des animations est gratuit avec ou sans réservation, hormis la séance de ciné-débat du 5 octobre au cinéma Le Grand Club au tarif de 6,50€.

 Retrouvez le programme complet sur https://www.dax.fr/evenement/semainebleue-2023/

Colis gourmand du Nouvel an

La Ville de Dax et ses élus sont heureux d'offrir à l'ensemble des personnes nées avant le 31 décembre 1953, qui en font la demande, un panier garni festif. Pour bénéficier de ce présent, l'inscription est obligatoire et aura lieu du 6 au 10 novembre au CCAS, entrée au 22 rue Victor Hugo à Dax, de 9h à 12h et de 14h à 16h. La distribution du colis se fera en janvier 2024.

Vacances ANCV-seniors



En 2024, du 9 au 16 septembre, la destination du voyage ANCV pour les seniors dacquois sera la Sologne. Au programme de cette escapade, de nombreuses visites dont 2 châteaux de la Loire et le zoo de Beauval.

• Renseignements au 05 58 90 46 64 ou au 06 30 02 20 19 ou par mail animationseniors@dax.fr





Les archives municipales de la Ville de Dax sont riches de supports divers et variés. Parmi ces collections, on dénombre pas moins de 750 cartes postales. Une exposition à la mairie, du 26 septembre au 15 décembre, mettra en situation une partie de cette collection.

Les documents iconographiques ont une place de choix dans les collections des archives municipales, à commencer par les cartes postales. La ville de Dax n'en possède pas moins de 750, anciennes ou semi-modernes, datant principalement du XXème siècle.

La constitution de ce fonds a commencé en 2000 par l'acquisition de cartes postales auprès de vendeurs spécialisés, mais aussi grâce aux dons de particuliers soucieux de participer à la conservation de la mémoire de la cité. L'enrichissement de la collection est une mission perpétuelle que les archivistes mènent chaque jour à la recherche de la perle rare et de la carte qui avait échappée jusqu'alors.

Cela nécessite donc un inventaire minutieux de chaque document. Les cartes postales sont enregistrées dans un logiciel professionnel en prenant soin de les décrire physiquement (en indiquant leur format, leur date, leurs couleurs ou non, leur état de conservation, si elles ont fait l'objet d'une correspondance). Elles sont également référencées en fonction du ou des sujets qu'elles représentent et de leur localisation dans la ville.

Consultation en ligne

« Toutes les cartes postales originales sont consultables, sur rendez-vous aux archives municipales, indique Martine Eridia, adjointe au Maire déléguée à l'environnement, au cadre de vie et aux services à la population. Depuis le mois de juin, nous proposons au public un mode de consultation en ligne des cartes postales anciennes sur le site internet de la Ville de Dax ».

Cette plateforme intuitive permet de consulter les cartes postales numérisées et d'effectuer des recherches parmi le catalogue proposé. La recherche peut se faire au gré de la curiosité de chacun par le biais d'une recherche libre ou à l'aide de mots-clés sur des sujets ou lieux classés par ordre alphabétique. Une recherche par date est également possible.

La carte postale possède l'avantage d'effectuer une plongée immédiate et spontanée au cœur de la ville telle que nous avons ou non eu la chance de l'observer. Ce nouveau service permet de parcourir des yeux les lieux qui n'ont pas pris une ride et que nous traversons encore, ceux qui ont aujourd'hui disparu et ceux dont le détail architectural a enjambé les siècles pour nous parvenir.

Service en ligne de consultation des cartes postales sur https://www.dax.fr/cartes-postales/

Une exposition en situation

Du 26 septembre au 15 décembre prochain dans la hall de la mairie, une exposition présentera une sélection de cartes postales de Dax. Ce sont à la fois des originaux et des cartes numérisées que le public pourra découvrir. Une projection de montages photographiques, à la manière d'un « book-face », de cartes postales anciennes dans l'environnement dacquois actuel sera proposée. On pourra ainsi notamment découvrir des cartes postales sur les thèmes « Flâner dans Dax », « du château fort au Splendid », ainsi qu'une carte interactive proposant une visite en cartes postales de Dax.

⊕ Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Exposition jusqu'au 21 décembre

Racines et chemins de pierres

Deux artistes pour une exposition. Jusqu'au 21 décembre, la galerie de l'Atrium présente le travail artistique du peintre Marcelin Yao et du sculpteur Vincent Ochs.

Marcelin Yao vit et travaille dans les Landes. Les œuvres présentées à l'Atrium s'ancrent dans des racines mixtes : elles rappellent à la fois son héritage africain et sa culture française. Sa peinture interroge ici la place des valeurs traditionnelles dans une société en transformation.

Jeune sculpteur basé à Périgueux, Vincent Ochs a fait le choix de travailler la serpentine du Zimbabwe en taille directe. Dans cette pierre particulièrement dense et résistante, il sculpte des formes fragiles pour en révéler leur côté aérien et dynamique. Deux artistes, deux univers qui se répondent. Ou comment l'art abstrait de Vincent Ochs fait écho aux œuvres colorées de Marcelin Yao.





© Dr

En savoir plus sur les deux artistes :

Sur Marcelin Yao, https://www.artblr.com/marcelinyao/en Sur Vincent Ochs, https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-de-france-bleu-perigord-midi/perigord/vincent-ochs-sculpteur

♣ Exposition jusqu'au 21 décembre. Galerie Atrium, cours de Verdun. Du lundi au samedi de 14h à 18h30. Entrée libre.

2 l'Atrium

Mardi 3 octobre / 20h30

Laura Felpin « Ça passe » Humour. Molière de l'humour 2023

Spectacle proposé par Latitude productions. Tarif de 35€

Jeudi 5 octobre / 20h30

Restons Poly!

Théâtre. La nouvelle comédie de Bruno Chapelle et Camille Saféris.

• Spectacle proposé par la Ville de Dax. Tarifs de 12 à 25€

Mardi 17 octobre / 20h30

Marilyn

Théâtre et musique par la compagnie Le Glob.

 Spectacle proposé par les Amis du Théâtre. Tarifs de 8 à 20€

Jeudi 19 octobre / 20h30

Pour le meilleur et pour le pire

Théâtre. Rencontre entre Rebecca Hampton et l'humoriste Rooder

 Spectacle proposé par la Ville de Dax. Tarifs de 22 à 35€



Samedi 4 novembre / 20h30

Arnaud Demanche « Faut qu'on parle! » Humour.

◆ Spectacle proposé par Latitude productions. Tarif de 28€

Vendredi 10 nov. / 20h30

Saxman « out of the past » Musique Jazz, ciné-concert. ◆ Spectacle proposé par la Ville de Dax. Tarifs de 12 à 25€



Jeudi 16 novembre / 20h30

Ressources humaines Théâtre contemporain par la Compagnie 28 / Élise Noiraud. ◆ Spectacle proposé par les Amis du Théâtre. Tarifs de 8 à 20€

Mardi 21 novembre / 20h30

Le Prénom

Théâtre. Comédie culte qui a reçu 5 nominations aux Molières 2011.

 Spectacle proposé par la Ville de Dax. Tarifs de 12 à 25€

Au musée

Exposition ludique et interactive labellisée d'intérêt national. Découvrez les collections du Centre Pompidou et d'autres institutions partenaires du musée de Borda, dans un parcours immersif des années 30 aux années 50. Du mardi au samedi de 14h à 18h, et le premier week-end du mois de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. museedeborda.fr



EN OCTOBRE

Vendredi 6 octobre / 18h

Enquête autour de « La Sirène » Afterwork avec Mélina Gervais-Grubo, restauratrice d'œuvres peintes.

Sam. 7 & dim. 8 oct. / 14h-18h

32° Fête de la science La science de la conservation, ateliers, visites.

 Samedi, l'atelier des makers : créez une œuvre collective avec le fablab de Dax.



Samedi 14 octobre / 14h30

Quoi de neuf au Moyen-Age?

Conférence :

le franchissement de l'Adour, premiers résultats par Philippe Calmette de l'INRAP, en partenariat avec le département des Landes.

Mar. 24 au ven. 27 oct. / 16h

500 ans pour les Carmes! Visites commentées de l'église des Carmes édifiée en 1523.

EN NOVEMBRE

Vendredi 3 nov. / 19h-23h

Rendez-vous au musée en famille

Soirée jeux sur le thème de la couleur avec la biblio'ludo[thèque].

Vendredi 17 novembre / 18h

Parole de galeriste
Afterwork avec Louis Cambriel
(de la galerie Dom-Art)

Jeudi 30 nov. / 21h-minuit

Soirée étudiante #2

Pour une soirée culturelle et festive.

Billetterie :

Office de Tourisme Dax et Saint-Paul-lès-Dax 05 58 56 86 86 ou sur dax.fr

Pour la première fois de l'histoire, l'équipe de France de rugby battait les All Blacks chez eux



Le 14 juillet 1979, le XV de France entraîné par le Dacquois « Toto » Desclaux s'imposait pour la première fois en Nouvelle-Zélande avec une équipe rafistolée. Un match légendaire.

ean Desclaux s'est éteint le jeudi 23 mars 2006. Il avait 84 ans. Une longue maladie a eu raison de sa volonté. Deux jours plus tard, toute la presse lui rendait hommage et le quotidien Libération titrait : « Le XV de France perd un patron de légende ». « Toto » Desclaux, tel était son surnom, avait en effet entraîné l'équipe nationale de rugby de 1973 à 1980. Avant cela, il avait joué dans les années 1940-1950 au poste de troisième-ligne à l'US Dax, son club de toujours et avait dû se contenter d'être huit fois remplaçant chez les Bleus - la célèbre troisième ligne Prat-Matheu-Basquet tenait alors le haut du pavé-, n'affichant qu'une titularisation en équipe B, contre la Nouvelle-Zélande.

Dirigeant de son club pendant quatorze ans, il l'avait mené à quatre victoires en Challenge Yves-du-Manoir et à quatre finales de championnat de France (1961, 1963, 1966, 1973), toutes perdues. Au lendemain de la dernière défaite, en 1973, face à Tarbes (12-18), Toto Desclaux avait été invité par Albert Ferrasse et Guy Basquet à prendre les rênes du XV de France. Il façonna alors l'équipe qui allait remporter le grand chelem 1977, le deuxième de l'histoire du rugby français avec les quinze mêmes joueurs (dont Jean-Pierre Rives, Jean-Claude Skrela, Robert Paparemborde, Michel Palmié, le Dacquois Jean-Pierre Bastiat...), commandés par Jacques Fouroux et ce, sans encaisser le moindre essai. Mais un de ses grands faits d'armes demeurera pour toujours ce match de 1979.

Cela se passait en Nouvelle-Zélande

En tandem avec Jean Piqué, chargé des lignes arrière, Jean Desclaux fut ce jour-là l'entraîneur de la victoire historique du XV de France sur la Nouvelle-Zélande en test-match à Auckland à l'Eden Park. C'était le 14 juillet 1979. La première victoire française chez les All Blacks. Ce coup d'éclat, on le doit, en plus, à une équipe largement expérimentale. Daniel Dubroca faisait ses débuts en pilier droit, les centres Codorniou et Mesny vivaient leur deuxième sélection après le premier test de Christchurch et deux joueurs, n'évoluaient pas à leur poste. Robert Paparemborde, 31 ans, pilier droit

avait accepté de passer à gauche. En numéro 8, le choix s'était finalement reporté sur Patrick Salas, avant de devoir narbonnais, deuxième ligne et parfois pilier, lequel avait remplacé l'Agenais Christian Bèguerie.

L'autre facette de ce succès de légende, c'est la « prise de pouvoir » du capitaine Jean-Pierre Rives ulcéré par les précédentes défaites de Christchurch et d'Invercargill. Avec l'accord du coach, il dirigea les derniers entraînements.

Préparation commando

Sur le pelouse du bout du monde, les Français ont pratiqué un jeu de rêve et menaient 24-10 à vingt minutes de la fin grâce à des essais de Gallion, Caussade, Averous et Codorniou. Malgré une réaction des All Blacks et une fin de match irrespirable, le XV de France n'a pas flanché et s'est imposé (19-24). Aguirre, Costes, Mesny, Codorniou, Averous, Caussade, Gallion, Joinel, Salas, Rives, Maleig, Haget Dubroca, Dintrans et Paparemborde : tous ces noms restent dans l'histoire. Celui de « Toto » Desclaux aussi.



14 juillet 1979 à Eden Park. Robert Paparemborde, Jean-Pierre Rives et Jérôme Gallion.



En 1977, stage de l'équipe de France à Rueil Malmaison. Jean Desclaux avec ses joueurs dont Jean-Pierre Bastiat et Jean-Claude Skrela.



1971, rencontre Dax-Toulouse pour le Challenge Yves du Manoir. On y voit F. Chicoye, P. Albaladejo, J. Desclaux, J. Mazoin et M. Seguy.

Guy Lagorce s'est éteint

Ex-recordman de France du 4 x 100 m, l'écrivain et grande plume du journal L'Équipe, est décédé cet été à 86 ans à Dax, où ce fils de boulanger périgourdin avait élu domicile avec sa femme il y a plus de 20 ans.

l avait raconté à Sud-Ouest que la seule gifle que son père lui ait jamais donnée, était le jour où il lui avait dit son désir d'« être écrivain et pas boulanger. » Né en 1937 à La Bachellerie, un village du Périgord, Guy Lagorce a vécu plusieurs vies. Athlète de haut niveau au PUC (Paris Université Club), le sprinter imprimera en 1961 avec ses compatriotes Paul Genevay, Jocelyn Delecour et Claude Piquemal, le meilleur temps européen sur le 4 x 200 m, en 1 mn 23 s 9.

temps européen sur le 4 x 200 m, en 1 mn 23 s 9. grand écran.

Aux JO de Munich

Par son journal des Jeux Olympiques de Rome où il est remplaçant du relais, il se fait remarquer par L'Équipe où il signera bientôt ses premiers papiers athlétisme, recevant dès 1963 le prix Martini du meilleur article sportif. Il suivra là plusieurs Tours de France au côté d'Antoine Blondin, en compère littéraire.

de la prise d'otages des athlètes israéliens par un commando palestinien. S'en suit une carrière à France-Soir, puis TF1, Paris Match, le Figaro et L'Express. En parallèle, le grand reporter publie, à partir du milieu des années 1970, une quinzaine d'ouvrages et de romans, auréolé du Prix Goncourt de la nouvelle en 1980 pour « Les Héroïques » qui deviendra un téléfilm, comme d'autres de ses livres adaptés sur petit ou grand écran.

Cet amateur de tauromachie et de jazz à l'allure toujours impeccable, avait fini par se poser il y a une vingtaine d'années avec sa femme à Day



Des mesures nationales qui impactent la fiscalité locale

Pour la taxe foncière

La taxe foncière payée par le contribuable local est calculée à partir de deux éléments : le taux fixé par la commune et la valeur locative cadastrale fixée par l'administration fiscale. Ce dernier élément fait l'objet, chaque année, d'une revalorisation en fonction du niveau de l'inflation. Le législateur a ainsi arrêté à l'occasion du vote de la loi de finances pour 2023, un taux d'actualisation de 7,1% des valeurs locatives cadastrale, ce qui augmente mécaniquement l'imposition payée par les propriétaires fonciers.

Cette revalorisation forfaitaire s'appliquera également sur les bases de la taxe d'habitation des résidences secondaires (THRS) et de la taxe sur les propriétés non bâties (TFNB).

A cette revalorisation, s'ajoutera en 2023, une nouvelle taxe : la taxe spéciale d'équipement. Là encore, il s'agit d'une décision du législateur qui, à l'occasion de la même loi de finances, a validé cette nouvelle imposition ayant pour finalité de financer la société "Grand Projet Sud-Ouest" (GPSO), qui est le maître d'ouvrage de l'extension de la ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) entre Bordeaux et Toulouse, et Bordeaux et Dax. Cette taxe de 0,318% viendra s'ajouter sur la feuille d'imposition des entreprises et des ménages dès cette année. Cette taxe additionnelle concernera également la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (+0,168%), la taxe foncière sur les propriétés non bâties (+1,05%) et la contribution foncière des entreprises (+0,212%).

Pour la taxe de séjour

La taxe de séjour, payée par tout visiteur de plus de 18 ans passant une nuit dans un hébergement payant sur le territoire du Grand Dax, est, elle aussi, impactée par une décision nationale. En effet, pour financer la société "Grand Projet Sud-Ouest", la loi de finances pour 2023 a instauré une taxe additionnelle de 34% sur les tarifs de taxe de séjour votés par l'agglomération du Grand Dax. Cette surtaxe sera collectée par cette dernière puis reversée intégralement à GPSO.

Conformément aux engagements pris par le Maire lors de la campagne électorale, le taux d'imposition communal ne sera pas augmenté pour la troisième année consécutive.

Il est à noter que ni la commune de Dax, ni la communauté d'agglomération du Grand Dax n'ont augmenté leur taux de taxe foncière ou les tarifs de la taxe de séjour, afin de ne pas alourdir le poids de la fiscalité locale, alors même que les charges pesant sur leurs budgets (inflation, coûts de l'énergie, revalorisation des salaires dans la fonction publique...) augmentent fortement depuis plusieurs mois.

Rubix, le nouveau dispositif innovant pour l'emploi

Le site rubix-emploi.com est né de la collaboration entre la start-up Origamix, l'agence de développement digital Atlantx et l'agence de communication Kulte. Le principe est simple : mettre en relation la bonne entreprise avec le bon chercheur d'emploi. Sur la plateforme digitale, le chercheur d'emploi crée son profil avec ses expériences et ses compétences. L'entreprise rédige les fiches de postes concordant avec ses besoins en recrutement. La valeur ajoutée de Rubix est l'intégration d'un algorithme qui permet d'enrichir le profil du candidat (savoir-être, valeurs,...) et faire correspondre CV et compétences avec les besoins en recrutement de l'entreprise.

Le Grand Dax s'est porté volontaire pour expérimenter ce dispositif. Les premières rencontres recrutement Rubix se tiendront aux halles de Dax le 13 novembre pour les candidats et les entreprises inscrits sur rubix-emploi.com. Lors de cette journée, ils échangeront et pourront décider d'approfondir leur collaboration.



État civil

ILS SE SONT MARIES

1er juillet Sébastien ROUQUES et Sylvie JOLET 25 juillet José AURÉLIO et René MAJOT 29 juillet Flavien DE AGUIAR et Audrey FAURE 4 août Thomas MAILLOT et Laure TURPIN 5 août Pascal ZOELLER et Geneviève DUMAS 5 août Alexandre BAYON et Julie DEPARROIS 5 août Cédric BERLON et Charlotte OBÉE 9 août Olujide ABIODUN et Cynthia AUGUSTIN 25 août Maxime ROUSSY et Marine ROGER 26 août Bardeth NORDINE et Nathalie DUBUISSON 26 août Max DUCA et Véronique VENTURA

30 août Mohammed ES-SABRI et Louise GAUTIER

NAISSANCES

1er juillet Callahan GARCIA

2 juillet Elaïa LABOURDETTE

8 juillet Ilhaya CAZABAN

9 juillet Romy BERHO

9 juillet Tyana LAVIELLE

11 juillet Lena SIMONETTI

16 juillet Ruby PINA

18 juillet Bernardo MARQUES FERNANDES

24 juillet Ava CAMARA LAILHEUGUE

23 juillet Kessy DA SILVA

25 juillet Aaron MARQUET

25 juillet Hayden CONSTANCEAU HURET

26 juillet Marcelino COLIN

26 juillet Ayden POTEL

30 juillet Noé IMBERT DAUGUETTES

02 août Lucile VIGOUROUX LANDAIS

4 août Ahmadou-Bamba NIANG

7 août Alba FERNANDES TAVARES

11 août Livio DA COSTA RABA

13 août Samuel MARIN

15 août Hugues GUILLOT

19 août Aïnhoa DESPÉRIES GUBITTA

21 août Mathias NICA

22 août Adèle BROCA

22 août Elorie BOURDILLAS

30 août Aylan SALMI



TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Sécurité : 12 ans d'inaction ne se corrigent pas en quelques mois !

Chacun se souvient de la passivité et de l'inaction des deux municipalités précédentes en matière de tranquillité et de sécurité publiques. Ceux qui pendant 12 ans n'ont rien fait pour compléter l'action de la police nationale ne paraissent pas a priori les mieux placés pour donner des leçons d'efficacité en la matière... surtout lorsqu'ils proposent de reproduire aujourd'hui les recettes qui ont échoué hier...

La mise en avant d'un classement isolé, paru dans un organe de presse national, conduit ces mêmes élus d'opposition à conclure qu'à Dax l'insécurité serait aussi grave...qu'à Marseille. Ce type d'affirmation traduit tout le sérieux du propos tenu...

La réalité est que, lorsque dans une ville, on met de gros moyens pour combattre les actes de délinquance, le nombre de faits constatés augmente mécaniquement...

La politique volontariste voulue par l'actuelle municipalité en équipant la ville en caméras de vidéoprotection ou en augmentant les horaires – et les patrouilles – de la police municipale, conduit inéluctablement à constater plus d'actes et de faits de délinquance. À Dax, il n'y a pas de quartier où la police se refuse d'aller et où la municipalité se refuse à mettre des caméras.

De manière plus sérieuse et plus rigoureuse, on notera le chiffre des élucidations des actes de délinquance sur la commune de Dax : il augmente spectaculairement, passant de 511 sur le 1er semestre 2022, à 650 sur le 1er semestre 2023. Au fond, n'est-ce pas là le vrai marqueur de l'efficacité d'une politique ? Faire comprendre aux délinquants que le passage à l'acte devient pour eux, de plus en plus risqué sur le territoire de notre commune...

*

Parmi les curiosités de la rentrée, on notera que les élus de l'opposition municipale qui siègent au conseil communautaire, ont refusé de voter la subvention en faveur du club de basket de l'ADB, l'Adour Dax Basket. Après les propos condescendants tenus par ces mêmes élus sur les affluences du Dax Gamarde Basket, on ne peut que regretter (et désapprouver) ce manque d'empathie pour notre tissu associatif sportif local.

*

Les travaux sur le Vieux Pont génèrent des contraintes. Des contraintes parfaitement gérées par les dacquois et grands-dacquois qui ont su adapter leurs modes de déplacement, de manière à ne pas générer des congestions et des embouteillages trop importants à ce stade. Bravo à eux!

TRIBUNE DU GROUPE DE L'OPPOSITION

« Dax : classée 18ème des villes les plus dangereuses de France ! »

(Source :ville-data.gouv.fr/Insee)

Dax: seule ville de notre strate de ce classement. **Dax:** seule ville du département de ce classement.

L'insécurité a été l'un des grands thèmes de la campagne de M. Dubois.

Quand une fois élu, nous aurions espéré un grand débat sur l'armement de la police municipale, M. le Maire en grand républicain préférait l'imposer sans véritable discussion.

Après avoir soutenu le gouvernement responsable de la diminution des effectifs de police nationale, M le Maire a donc armé la police municipale sous prétexte que ses agents sont appelés à effectuer des interventions, réservées auparavant à la nationale.

Nous ne débattrons pas dans cette tribune des moyens mis à la disposition de la police nationale, dont les conditions de travail (comme dans beaucoup de services publics) se dégradent.

Mais depuis l'armement de la police municipale, vous sentez vous plus en sécurité ?

La délinquance a-t-elle baissé?

Dax est donc à la 18ème place du palmarès des agressions et des cambriolages en un an : dans ce palmarès nous talonnons Marseille, Grenoble et Bordeaux et nous précédons Nantes, Perpignan et Toulouse.

Sur 1 an, dans notre ville, les vols violents sans arme ont progressé de +271%, les coups et blessures volontaires de +64%.

Nous avons toujours considéré que l'armement de la police municipale n'était qu'un coup de communication de plus de M. Dubois, une posture politicienne visant à faire croire que le problème est pris en compte, juste une ligne comptable supplémentaire pour mal dépenser nos impôts.

2 ans après, les chiffres parlent d'eux-mêmes : c'est un échec.

Certes, il est nécessaire de donner plus de moyens humains, matériels, à notre police municipale.

Cependant nous pensons qu'il y a des solutions, autres que des armes mortelles, à apporter à cette situation :

- une police municipale qui patrouille dans les quartiers autres que le centre ville,
- une mise en place de référents de quartier,
- un point d'accueil pour les personnes en errance,
- une augmentation du soutien financier aux associations qui maintiennent un lien dans les quartiers.

Nous choisissons la prévention à la répression.

Nous préférons l'arme qui neutralise à l'arme qui tue car il est prouvé que les communes qui ont privilégié la prévention et le lien social ont contenu voire diminué la délinquance.

Nous devons en tenir compte et ne pas laisser la situation s'aggraver.

A ce sujet, où est donc passée la police de proximité ?!

Vous savez : Ces fonctionnaires en uniforme qui permettaient de nouer un lien entre les citoyens et l'exécutif, qui assuraient, par exemple, la sécurité de nos enfants aux sorties d'école, qui participaient à créer ce lien de confiance entre les jeunes (et plus largement les citoyens) et les représentants de l'Etat.

Pour notre part, nous préférons parler de "gardiens de la paix" plutôt que de "forces de l'ordre".



La Saison est ouverte! 16 spectacles à découvrir

















La on Semaine - Bleue

DU 2 AU 6 OCTOBRE 2023











